

## Objet et identification des parties :

APLOSE - Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée (EURL) - Capital de 5 000 € - SIRET: 53490669800020 NAF-APE: 8559A - RCS/RM: Bordeaux B 534 906 698 - Num. TVA: FR24534906698 - N° déclaration d'activité (ce numéro ne vaut pas agrément de l'état) 72 33 08465 33 - préfecture Gironde, intitulée ci-après « Aplose ».

Les présentes conditions générales ont pour objet de la réglementation des relations contractuelles entre la société Aplose et ses clients dans le cadre de ses prestations de formation. Aplose est enregistré sous le n° 72 33 08465 33 auprès du Préfet de Région Aquitaine.

Les présentes conditions générales prévalent sur tout autre document de l'acheteur.

## Formation du contrat :

Le contrat entre les parties sera réputé formé lorsque le client aura accepté les conditions d'Aplose. Cette acceptation se fera par la signature, d'un bulletin d'inscription, d'un bon de commande, d'un devis, d'une proposition commerciale ou tout autre document en tenant lieu.

L'envoi de ce document à Aplose se fera par courrier, fax ou courrier électronique.

## Prix, Facturation, Règlement

Tous nos prix sont indiqués hors taxes. Ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Les prix indiqués dans le catalogue de formation sont valables pour une année civile.

Pour toute formation spécifique ayant fait l'objet d'une proposition commerciale de la part d'Aplose, les prix sont indiqués dans la dite proposition.

Les factures sont payables sans escompte et à l'ordre de « Aplose SARL » à réception de facture.

Acompte : un acompte de 30% peut être demandé à la commande.

Solde : le complément est dû à réception de la facture, ou des différentes factures émises au fur et à mesure dans le cadre d'une formation de plus d'une semaine.

Le paiement pourra être réalisé par chèque à l'ordre de « Aplose SARL » ou par virement sur le compte suivant :

Banque: BPSO ST JEAN D'ILLAC  
Code banque      Code guichet      Numéro compte      Clé RIB  
10907      00086      27321014041      53  
Domiciliation:      BPSO ST JEAN D'ILLAC  
Code IBAN:      FR76 1090 7000 8627 3210 1404 153  
Code BIC/SWIFT:      CCBPFRPPBDX

### Financement de la formation par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA)

Il appartient au client, s'il le désire, de procéder à une demande de remboursement par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé. Celle ci peut être totale ou partielle. Aplose ne procède pas à la subrogation de paiement.

### Pénalité de retard

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu à des pénalités de retard égales à 3 fois le taux d'intérêt légal. Ce taux s'appliquera sur le montant TTC de la facture.

### Refus de commande

En cas de non paiement d'une précédente commande par le client, Aplose se réserve le droit de refuser toute nouvelle commande sans que le client puisse prétendre à une indemnité de quelque nature que ce soit.

### Conditions d'annulation et de report

Les conditions suivantes sont valables quelque soit la raison de l'annulation ou du report.

Annulation de la part du client :

Pour une annulation faite plus de 10 jours ouvrable avant le début du stage, l'acompte de 30 % payé par le client donnera lieu à un avoir du même montant imputable sur une autre formation qui devra être impérativement faite dans les trois mois suivant la date d'émission de l'avoir. Ce délai dépassé, Aplose conservera l'acompte à titre d'indemnité forfaitaire.

Pour une annulation faite entre cinq et 10 jours ouvrables avant le début du stage, Aplose facturera au client 50 % du montant de la formation à titre d'indemnité forfaitaire.

Pour une annulation faite moins de cinq jours ouvrables avant le début de la formation, le montant total de la formation sera facturé au client.

Toute formation commencée est due dans son intégralité.

Annulation de la part d'Aplose :

Dans le cas d'un nombre insuffisant de participants atteint ou d'un problème technique, Aplose se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler toute formation au plus tard 4 jours avant le début de la formation. En cas d'annulation, les montants déjà versé par le client seront remboursés dans les délais les plus brefs.

### Informatique et libertés

Les informations personnelles fournies à Aplose par le client participeront à l'élaboration de son fichier client et pourront être communiquées aux partenaires commerciaux d'Aplose. A ce titre, une communication commerciale pourra être envoyée au client pour proposer de nouveaux services ou formations.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, le client bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne, que le client peut exercer en adressant un courrier au siège social d'Aplose.

Le client peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant.

### Citation en tant que référence

Le client autorise Aplose à le citer en tant que référence et à utiliser son logo sur ces supports de communication.

### Droits de propriété intellectuelle

La prestation de formation d'Aplose comprend la fourniture d'un support de cours destiné au seul usage du stagiaire. Le Client reconnaît que tous les supports de cours, produits, documentations associées et contenus des stages sont et demeurent la propriété d'Aplose qui en conserve l'intégralité des droits de propriété intellectuelle.

Par conséquent, toute reproduction, représentation, adaptation, commercialisation, modification ou divulgation à des tiers de tout ou partie de ces formations ou documents, sous quelque forme que ce soit, est strictement interdite sans l'accord préalable et exprès d'Aplose.

### Responsabilité

Aplose s'engage à réaliser les prestations de formation avec tout le soin et la compétence dont elle dispose et dans le cadre d'une obligation de moyens.

La responsabilité d'Aplose ne pourra être engagée que sur faute prouvée et exclusive d'Aplose.

Aplose n'est pas responsable des objets et effets personnels des stagiaires ni des dommages causés au matériel du Client. Aplose ne sera en aucun cas responsable de tout dommage indirect, matériel ou immatériel, consécutif ou non, tel que préjudice commercial ou financier, perte de clientèle, perte d'image de marque, perte de bénéfice, perte de Commande, trouble commercial quelconque, perte ou destruction totale ou partielle des données ou fichiers du Client, ainsi que de toute action émanant de tiers.

Sans préjudice de ce qui précède, la responsabilité d'Aplose, dans l'hypothèse où elle serait mise en jeu au titre des prestations de formation, est expressément limitée au prix effectivement acquitté par le Client au titre de la prestation de formation concernée.

### Renonciation

Aplose peut ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes. Cela ne peut en aucun cas valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

### Loi applicable

Les présentes ainsi que toutes les relations contractuelles entre Aplose et ses clients, relève de la loi française.

### Élection de domicile

L'élection de domicile est faite par Aplose à son siège social au 3 chemin de marticot 33610 Cestas.

### Règlement des litiges :

Tout différent non résolu à l'amiable, sera soumis au Tribunal compétent de Bordeaux.

Si Aplose se voit dans l'obligation de demander au tribunal le recouvrement d'une créance, le client s'engage à payer à Aplose la somme de 1000 euros à titre d'indemnité.